

Lettre informations n°4

1. Inscriptions rentrée 2021 :

Si votre enfant est né :

- en 2018, il devra effectuer sa rentrée en septembre 2021,
- entre janvier et juin 2019, il pourra effectuer sa rentrée au cours du premier semestre 2022.

Nous avons retenu deux dates pour une première rencontre et une éventuelle inscription de votre enfant à l'école pour l'année prochaine :

Le samedi 16 janvier 2021 de 9h30 à 12h00.

Le vendredi 29 janvier 2021 de 17h00 à 19h00.

Merci de faire passer ces informations aux personnes non concernées actuellement par l'école.

2. Conseil municipal des enfants

Le jeudi 8 octobre, deux élues de Montaigu Vendée sont venues, à l'école, rencontrer les élèves des classes de CM. Mme Grenet (maire déléguée de Boufféré) et Mme Ménard (conseillère municipale) sont venues présenter le fonctionnement

et le rôle du conseil municipal des enfants.



3. Piscine au cycle 2

La situation sanitaire actuelle nous oblige à changer l'organisation des séances de piscine. L'accueil sur site se limite à une seule classe par créneau (et non deux). Nous faisons donc le choix de proposer des séances aux quatre classes mais seulement sur cinq dates (et non dix).

La 1^{ère} période : du mardi 1^{er} décembre au vendredi 15 janvier :

La classe de CP, le mardi matin (9h30-10h10)

La classe de CE1, le jeudi matin (10h50-11h30)

La 2^{ème} période : du mardi 19 janvier au vendredi 19 février :

La classe de CE2, le mardi matin (9h30-10h10)

La classe de CE1-CE2, le jeudi matin (10h50-11h30)



22 rue Saint Joseph

Boufféré 85600 Montaigu Vendée

Tél : 02 51 48 90 06 / Mail : st.jo.bouffere@free.fr

Site internet : bouffere-stjoseph.fr

Année 2020/2021

4. Agenda

⇒ Assemblée générale OGEC/APEL : Mardi 10 novembre à 20h00, à l'école (salle Vivaldi)

Quel rôle pour ces 2 associations ?

Ce sont deux associations de parents d'élèves qui, en collaboration avec l'équipe enseignante via le chef d'établissement, remplissent chacune leur rôle :

– **L'OGEC** L'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique (l'O.G.E.C.) a pour but d'offrir à la communauté éducative des conditions matérielles optimales. Il regroupe des membres bénévoles (parents et amis de l'école). Il assure la gestion financière de l'école. Il est l'employeur du personnel non-enseignant qu'il rémunère (liens par convention collective) et il a la charge de l'entretien des bâtiments scolaires.

– **L'APEL** (Association des Parents d'Élèves) Le rôle de l'A.P.E.L est de représenter, regrouper, accueillir, informer tous les parents, mettre en relation les parents, les enseignants et les enfants. Elle est au service des familles.

Ces associations sont ouvertes à tous les parents désireux de s'investir pour l'école. Chaque famille est invitée à l'Assemblée Générale pour en apprendre un peu plus.

Ces deux associations recrutent de nouveaux bénévoles. N'hésitez pas !

Contacts pour plus d'informations :

- Sabrina BERDAYES (présidente OGEC) : Contact : ogec.bouffere@gmail.com
- Mélanie SARCIAUX (présidente APEL) : Contact : apel.bouffere@gmail.com
- Christophe DURAND (Chef d'établissement) : Contact : st.jo.bouffere@free.fr

5. Sécurité dans l'école

Dans notre établissement, comme dans l'ensemble des établissements scolaires, la législation impose d'effectuer différents exercices en matière de sécurité :

Pour faire face au risque d'incendie, des exercices d'évacuation des locaux sont réalisés plusieurs fois par an.

Conformément à la législation en vigueur, l'établissement, comme tous les établissements publics, possède un P.P.M.S. (un Plan Particulier de Mise en Sûreté face aux risques majeurs). Ce P.P.M.S. est soumis, lui aussi, à des exercices réguliers qui consistent soit à évacuer, soit à se confiner dans des zones prévues à cet effet.

Le but de ces différents exercices est de permettre à chacun, enfant comme adulte, de construire/automatiser des comportements réfléchis, adaptés aux conduites à tenir face à une situation à risque.

Depuis quelques années, un volet « intrusion - attentat » doit obligatoirement être ajouté au P.P.M.S. de chaque établissement et un exercice doit être réalisé. Il est également demandé à ce qu'une communication soit faite auprès des familles, d'où l'objet de cette note.

Pour mettre les élèves en sécurité, nous utilisons, bien évidemment, un langage et des activités adaptés à l'âge et la maturité des enfants de chacune des classes.

6. Travaux dans l'école

Dans quelques mois, débiteront des travaux de rénovation de l'entrée de l'école. Ce projet est suivi par la commission travaux de l'OGEC. Ce groupe de parents gère dans l'année, tous les petits et grands travaux de l'établissement afin d'améliorer le quotidien des élèves et

de l'équipe enseignante. **Merci à ces personnes !**



7. Vie de l'école

Retrouvez les dernières nouvelles de l'école :

- ⇒ sur notre site internet : <http://bouffere-stjoseph.fr>
- ⇒ sur twitter : @stjobouffere

Bonnes vacances de la Toussaint à tous les élèves !

Bien cordialement

C.DURAND

Chef d'établissement.